



N° 2020/79  
du 19 août 2020



## DELIBERATION

*portant ouverture, révision et clôture des autorisations de programme*

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU la loi n°69-05 modifiée du 3 janvier 1969 portant création et organisation des communes en Nouvelle-Calédonie et Dépendances,
- VU la loi n°99-209 modifiée du 19 mars 1999 organique relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU la loi n°99-210 modifiée du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie et notamment ses articles L 211-4 et D 211-7,
- VU le contrat d'agglomération 2017-2021,
- VU la délibération n°2007/84 du 1<sup>er</sup> décembre 2007 relative aux modalités de gestion des autorisations de programme,
- Vu la délibération n°2020/78 du 19 août 2020 relative à la décision modificative n° 1 du budget de l'exercice 2020,
- La commission des finances, de l'administration générale et des services publics consultée dans sa séance du 07 août 2020,

### DECIDE

#### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

Dans le cadre de la délibération n°2007/84 du 1<sup>er</sup> décembre 2007 susvisée, sont approuvés l'ouverture, la révision et la clôture des autorisations de programme, ainsi que l'échéancier des crédits de paiement, conformément aux tableaux annexés à la présente délibération.

**ARTICLE 2 :**

Le délai de recours contre le présent acte devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie est de deux (2) mois à compter de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 3 :**

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Madame la commissaire déléguée de la République pour la province Sud, au trésorier de la province Sud et affichée à la porte de la mairie.

**LES MEMBRES DU CONSEIL**

**LE MAIRE**



**Willy GATUHAU**



Multiple handwritten signatures of council members and the mayor, Willy GATUHAU, are scattered across the page, some overlapping the official stamps.

**AMPLIATIONS :**

- Registre..... 1
- SAS..... 1
- SG ..... 1
- SGA..... 1
- Trésorier de la province Sud..... 1
- Service des finances..... 1
- Archives..... 1
- Affichage..... 2



